Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	08-8510-3	**Numéro de la version :**	24.02
Date de parution :	2025/06/12	**Remplace la version datée de :**	2023/10/20

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU D'ÉTANCHÉITÉ COUPE-FEU 1000 NS 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

98-0400-5276-7	98-0400-5277-5	98-0400-5278-3	98-0400-5280-9	98-0400-5286-6
98-0400-5287-4	98-0400-5555-4	JE-4100-2480-4	XE-1014-9424-5	XE-1014-9429-4

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Protection contre les incendies

Utilisation spécifique

Ce produit est un matériau d'étanchéité coupe-feu qui aide à ralentir la propagation des flammes, de la fumée et des gaz nocifs.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
XE-1014-9424-5

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Carcinogénicité : Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Cellules sanguines et/ou des organes producteurs des cellules sanguines | système respiratoire.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection pour les yeux et des dispositifs de protection pour les voies respiratoires.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

2% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
2% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
2% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Carbonate de calcium	1317-65-3	15 - 40	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	15 - 40	Siloxanes et Silicones, Di-Me
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	70131-67-8	15 - 40	Siloxanes et silicone, di-me, terminaison hydroxy-
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	22984-54-9	3 - 7 Secret Fabrication *	Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime
Silice amorphe	7631-86-9	0.5 - 5	Silice
Pigments	Mélange	1 - 2	Not Applicable
Butanone-oxime	96-29-7	0.01 - 1.2	Pas de données disponibles
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	1760-24-3	0.1 - 1 Secret Fabrication *	N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]-éthylènediamine
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	< 0.1	Octaméthylcyclotétrasiloxane

Pigments est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Formaldéhyde	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	1317-65-3	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	1317-65-3	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	AIHA	MPT:10 ppm	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Butanone-oxime	96-29-7	AIHA	MPT:36 mg/m3(10 ppm)	Sensibilisant Cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Gris
Odeur	Faible Silicone
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	> 100 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	< 666,6 Pa [@ 25 ºC]
Densité de vapeur relative	>=1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,32 g/cm3
Densité relative	1,31 - 1,33 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	<=4 % en poids [*Méthode de test:*testé selon méthode EPA 24]
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=53 g/l [*Méthode de test:*testé selon méthode EPA 24]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Non déterminé

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets hématopoiétiques : Signes ou symptômes pouvant inclure une faiblesse généralisée, de la fatigue et un changement dans le nombre de cellules sanguines circulantes. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	Dermale	Lapin	LD50 > 16 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	Ingestion	Rat	LD50 > 64 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Multiple espèces animales.	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Rat	LD50 2 260 mg/kg
Butanone-oxime	Dermale	classification officiel	LD50 1 100 mg/kg
Butanone-oxime	Ingestion	classification officiel	LD50 100 mg/kg
Butanone-oxime	Inhalation - Vapeur	Rat	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 >1.49, <2.44 mg/l
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 897 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Dermale	Rat	LD50 > 2 400 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 36 mg/l

	(4 heures)		
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 4 800 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Lapin	Aucune irritation significative
Butanone-oxime	Lapin	Irritant
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Lapin	irritant légère
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Lapin	Irritant modéré
Butanone-oxime	Lapin	Corrosif
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Lapin	Corrosif
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Poly(diméthylsiloxane)	Hommet et animal	Non classifié
Silice amorphe	Hommet et animal	Non classifié
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Cochon d'Inde	sensibilisant
Butanone-oxime	Cochon d'Inde	sensibilisant
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	In Vitro	N'est pas mutagène
Poly(diméthylsiloxane)	In Vitro	N'est pas mutagène
Poly(diméthylsiloxane)	In vivo	N'est pas mutagène
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	In Vitro	N'est pas mutagène
Butanone-oxime	In Vitro	N'est pas mutagène
Butanone-oxime	In vivo	N'est pas mutagène
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	In Vitro	N'est pas mutagène
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	In vivo	N'est pas mutagène
Octaméthylcyclotétrasiloxane	In vivo	N'est pas mutagène
Octaméthylcyclotétrasiloxane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

		classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Butanone-oxime	Inhalation	Multiple espèces animales .	Cancérigène
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 800 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	28 jours
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Butanone-oxime	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	2 génération
Butanone-oxime	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	2 génération

Butanone-oxime	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	pendant l'organogenèse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg	pendant l'organogenèse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,6 mg/l	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Butanone-oxime	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Butanone-oxime	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg	
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans	90 jours

					effet nocif observé 10%	
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	cœur \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/day	28 jours
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day	28 jours
Butanone-oxime	Inhalation	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,36 mg/l	28 jours
Butanone-oxime	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	90 jours
Butanone-oxime	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,44 mg/l	28 jours
Butanone-oxime	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	90 jours
Butanone-oxime	Ingestion	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	90 jours
Butanone-oxime	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	90 jours
Butanone-oxime	Ingestion	foie \| rénale et / ou de la vessie \| cœur \| Système endocrinien \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 335 mg/kg/day	90 jours
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Dermale	la peau \| Système endocrinien \| système vasculaire \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 545 mg/kg/day	11 jours
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,015 mg/l	90 jours

N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Inhalation	système vasculaire \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,044 mg/l	90 jours
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Ingestion	système vasculaire \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	28 jours
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 960 mg/kg/day	3 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Système endocrinien \| système immunitaire \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/day	2 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: *2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	08-8510-3	**Numéro de la version :**	24.02
Date de parution :	2025/06/12	**Remplace la version datée de :**	2023/10/20

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca